

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE Prise de courant



LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LEGRAND

■ **Intégrer le management de l'environnement dans les sites industriels**

Sur la totalité des sites du groupe Legrand dans le monde, plus de 85 % sont certifiés ISO 14001 (sites dans le Groupe depuis plus de 5 ans).

■ **Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement**

Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.

■ **Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits et fournir des informations conformes à l'ISO 14025**

Réduire l'impact du produit sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.

Fournir à nos clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...).



PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Fonction	Connecter/déconnecter la fiche d'une charge consommant 16 A maximum à un point du réseau sous tension 250V en protégeant l'utilisateur des contacts directs avec les parties sous-tension, en domaine d'application Domestique/Commercial, selon le scénario d'usage approprié, et pendant la durée de vie de référence de 20 ans du produit.
Produit de Référence	
	Réf. 086027L
	Prise 2P+T 16A 250V saillie

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Mécanisme	Cadre
• 086027L • 086028L • 086128L • 086130LA • 086076L • 086127L • ALA3100WH • ALA3110WH • ALB3103WH • ALB3100WH • ALB3100BR • ALB3110WH	• 086091 • 086092 • 086093

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE Prise de courant



MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Il respecte les restrictions d'usage des substances dangereuses définies par la Directive RoHS 2011/65/EU amendée par la directive déléguée 2015/863/CE, et son amendement 2017/2102/CE.

Masse totale du Produit de Référence	0,08 kg (tout emballage inclus)
---	--

Produit seul : 0,06 kg					
Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
ABS	35,5%	Cuivre et Alliage de Cuivre	12,6%		
PC	23,8%	Acier	3,5%		
PA	0,6%				
Divers Plastiques	0,1%				
PS	<0,1%				

Emballage(s) seul(s) : 0,02 kg					
PE	<0,1%			Carton	20,3%
				Bois	3,6%
				Papier	<0,1%

Total plastiques : 0,05 kg	60,0 %	Total métaux : 0,01 kg	16,1 %	Total autres : 0,02 kg	23,9 %
-----------------------------------	---------------	-------------------------------	---------------	-------------------------------	---------------

A la date de publication de ce document, le contenu en matière(s) recyclée(s) est de :

- Produit seul (hors emballage) : 31 % en masse
- Emballage seul : 73 % en masse



FABRICATION

Le Produit de Référence est issu d'un site ayant reçu la certification ISO14001. La localisation du site d'assemblage final est en Belgique.



DISTRIBUTION

Les produits du Groupe sont distribués à partir de magasins implantés pour optimiser les flux logistiques. Ainsi le Produit de Référence est transporté essentiellement par camion sur une distance moyenne de 1325 km représentative d'une commercialisation en Europe.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/EU relatives aux emballages et déchets d'emballage.



INSTALLATION

Pour l'installation de ce produit, seuls des outils standards sont nécessaires.



UTILISATION

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels.

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE

Prise de courant



■ FIN DE VIE

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE.

• Responsabilité élargie du producteur :

La commercialisation de ce produit fait l'objet d'une contribution aux éco-organismes chargés, pour chaque pays d'Europe, de piloter la fin de vie des produits dans le champ d'application de la directive européenne sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.



■ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en Europe, conformément aux normes locales en vigueur.

L'ensemble des données collectées dans le présent PEP est représentatif de l'année 2025.

Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Limite du Système	Fabrication A1-A3	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
	Distribution A4	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
	Installation A5	La fin de vie des emballages.
	Utilisation B1-B7	• Catégorie de produit : PSR-0005-ed3.1-FR-2023 12 08 - §3.10 - Prises. • Scénario d'utilisation : fonctionnement non permanent pendant 20 ans à 10 % de charge nominale, pendant 30 % du temps. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. • Modèle énergétique : Electricity Mix_Low voltage_2022_Europe_EU-27.
	Fin de vie C1-C4	Choix du modèle par défaut de fin de vie du PCR-ed4-EN-2021 09 06.
Module D		Le module D est calculé conformément au PCR-ed4-EN-2021 09 06 en fonction des matières recyclées et du scénario de fin de vie modélisé. Il exprime les bénéfices et charges net au delà des frontières du système, et ne sont pas à inclure dans les totaux du cycle de vie.
Logiciel et base de données utilisés		Le set d'indicateurs utilisé est Indicateurs pour PEF EF 3.1 (conforme : PEF ed.4, EN15804+A2) v2.0 EIME V6 et sa base de données 2025-04-15.

Sauf indication contraire les mix énergétiques modélisés sont ceux intégrés dans les modules de données issus de la base précitée.

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE Prise de courant



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

	Total du Cycle de Vie		Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Changement Climatique - Total	3,67E-01	kg CO2 eq.	1,76E-01	4,03E-03	3,44E-02	1,20E-01	0,00E+00	1,20E-01	3,23E-02	1,82E-02
Changement Climatique - Combustibles fossiles	3,58E-01	kg CO2 eq.	1,98E-01	4,03E-03	6,16E-03	1,17E-01	0,00E+00	1,17E-01	3,21E-02	3,64E-02
Changement Climatique biogénique	9,61E-03	kg CO2 eq.	-2,15E-02	0*	2,83E-02	2,65E-03	0,00E+00	2,65E-03	2,18E-04	-1,82E-02
Changement Climatique - Occupation et transformation des sols	1,28E-05	kg CO2 eq.	1,28E-05	5,83E-09	0*	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,61E-09	1,30E-05
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	1,23E-07	kg.equivalent. CFC-11	1,20E-07	4,61E-11	2,25E-10	5,15E-10	0,00E+00	5,15E-10	1,84E-09	-5,66E-09
Acidification (AP)	3,04E-03	mole of H+ equiv	2,16E-03	6,37E-06	3,63E-05	6,29E-04	0,00E+00	6,29E-04	2,06E-04	-8,18E-04
Eutrophisation eau douce	1,31E-06	kg P eq.	9,28E-07	1,48E-08	7,64E-09	2,88E-07	0,00E+00	2,88E-07	6,75E-08	4,45E-07
Eutrophisation milieux marins	2,70E-04	kg of N equiv	1,43E-04	1,22E-06	8,73E-06	7,36E-05	0,00E+00	7,36E-05	4,28E-05	2,96E-05
Eutrophisation terrestre	3,48E-03	mole of N equiv	1,60E-03	1,34E-05	1,17E-04	1,18E-03	0,00E+00	1,18E-03	5,61E-04	2,32E-04
Formation d'ozone photochimique	9,87E-04	kg of NMVOC equiv	5,99E-04	4,28E-06	2,46E-05	2,33E-04	0,00E+00	2,33E-04	1,26E-04	5,00E-06
Appauvrissement des ressources abiotiques - Éléments	2,56E-05	kg.equivalent. Sb	2,55E-05	0*	0*	3,90E-08	0,00E+00	3,90E-08	5,78E-09	-1,06E-05
Appauvrissement des ressources abiotiques - Combustibles fossiles	8,42E+00	MJ	4,76E+00	7,03E-02	1,15E-01	2,88E+00	0,00E+00	2,88E+00	5,97E-01	9,45E-01
Besoin en eau	1,57E-01	m3 of equiv. deprivation worldwide	1,43E-01	1,43E-04	3,65E-04	9,11E-03	0,00E+00	9,11E-03	3,85E-03	-3,50E-02
Emissions de particules fines	2,47E-08	incidence of diseases	1,81E-08	5,60E-11	2,52E-10	4,92E-09	0,00E+00	4,92E-09	1,38E-09	-7,02E-09

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égal à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE Prise de courant



Total du Cycle de Vie			Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Rayonnement ionisants Santé humaine	3,34E-01	kBq of U235 equiv.	1,62E-01	1,34E-04	2,35E-03	1,57E-01	0,00E+00	1,57E-01	1,26E-02	1,72E-03
Ecotoxicité (Eau douce)	9,70E+00	CTUe	8,44E+00	1,10E-01	1,56E-01	1,80E-01	0,00E+00	1,80E-01	8,12E-01	6,13E-01
Toxicité humaine effets cancérigènes	2,64E-08	CTUh	2,64E-08	0*	0*	1,49E-11	0,00E+00	1,49E-11	8,19E-12	-1,33E-08
Toxicité humaine effets non-cancérigènes	2,43E-08	CTUh	2,35E-08	1,56E-11	4,58E-11	3,52E-10	0,00E+00	3,52E-10	3,77E-10	-1,24E-08
Impacts lié à l'occupation des sols/qualité des sols	4,04E-02	-	3,65E-02	1,65E-05	1,38E-04	3,19E-03	0,00E+00	3,19E-03	6,13E-04	3,63E-02
Utilisation d'énergie primaire renouvelable Hors ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières	1,03E+00	MJ	2,91E-01	2,17E-04	1,02E-02	6,75E-01	0,00E+00	6,75E-01	4,94E-02	-2,52E-02
Utilisation ressources d'énergie primaire renouvelables comme matières premières	1,55E-01	MJ	1,55E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,39E-01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable (Energie primaire et ressources énergies primaires utilisées comme matériaux)	1,18E+00	MJ	4,47E-01	2,17E-04	1,02E-02	6,75E-01	0,00E+00	6,75E-01	4,94E-02	2,14E-01
Utilisation d'énergie primaire non-renouvelable Hors ressources d'énergie non-primaire utilisées comme matières premières	7,25E+00	MJ	3,58E+00	7,03E-02	1,15E-01	2,88E+00	0,00E+00	2,88E+00	5,97E-01	5,38E-01
Utilisation ressources d'énergie primaire non-renouvelables comme matières premières	1,17E+00	MJ	1,17E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,07E-01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non-renouvelable (Energie primaire et ressources énergies primaires utilisées comme matériaux)	8,42E+00	MJ	4,76E+00	7,03E-02	1,15E-01	2,88E+00	0,00E+00	2,88E+00	5,97E-01	9,45E-01

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE Prise de courant



Total du Cycle de Vie			Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation ⁽¹⁾			Fin de vie	Module D
			A1-A3	A4	A5	Total B1-B7	B2	B6	C1-C4	
Utilisation de matière secondaire	3,32E-02	kg	3,32E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0,00E+00	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non-renouvelables	0,00E+00	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Consommation nette d'eau douce	3,67E-03	m3	3,35E-03	3,34E-06	8,37E-06	2,13E-04	0,00E+00	2,13E-04	1,01E-04	-8,16E-04
Déchets dangereux éliminés	1,49E+00	kg	1,40E+00	0*	6,79E-03	3,32E-03	0,00E+00	3,32E-03	7,73E-02	-8,14E-01
Déchets non-dangereux éliminés	1,24E-01	kg	9,41E-02	3,58E-04	8,36E-04	1,81E-02	0,00E+00	1,81E-02	1,03E-02	3,50E-02
Déchets radio-actifs éliminés	4,77E-05	kg	4,08E-05	2,83E-07	3,49E-07	4,27E-06	0,00E+00	4,27E-06	1,93E-06	1,82E-05
Composants réutilisés	0,00E+00	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage	1,65E-02	kg	3,18E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-02	0,00E+00
Matières destinées à la récupération d'énergie	0,00E+00	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie exportée	0,00E+00	MJ by energy vector	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale d'énergie primaire tout au long du Cycle de Vie	9,60E+00	MJ	5,21E+00	7,06E-02	1,26E-01	3,56E+00	0,00E+00	3,56E+00	6,47E-01	1,16E+00

Carbone biogénique contenu dans le produit	0,00E+00	kg of C.	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Carbone biogénique contenu dans l'emballage associé	9,11E-03	kg of C.	9,11E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,67E-03

*Représente moins de 0,01% du cycle de vie total du flux de référence

⁽¹⁾ Pour l'étape d'Utilisation et conformément au PCR en vigueur, les modules d'information B1, B3, B4, B5 et B7, ayant tous des valeurs d'indicateurs égalent à «0» (zéro), ne sont pas représentés dans ce tableau

Conformément aux règles du PCR en vigueur, les valeurs d'indicateurs environnementaux indiquées dans la colonne "Module D" ne doivent pas être sommées avec les valeurs de la colonne "Total du Cycle de Vie"

Les valeurs des indicateurs définis dans le PCR-ed4-EN-2021 09 06 sont disponibles en format numérique dans la base de données du site pep-ecopassport.org.

Les impacts relatifs aux services numériques du produit ne sont pas évalués (terminaux, réseaux de télécommunication et centres informatiques).

Profil Environnemental Produit

APPAREILLAGE SAILLIE

Prise de courant



Pour les produits autres que le Produit de Référence, les impacts environnementaux pour chaque phase du cycle de vie sont obtenus en appliquant les coefficients ci-après sur ceux du Produit de Référence.

Référence	Désignation	Total cycle de vie	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
086027L	Prise 2P+T 16A 250V saillie	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
086028L	2P+T bornes a vis 16A 250V complet saillie belge blanc	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
086128L + 086091	2P+T bornes a vis 16A 250V composable saillie belge blanc + Cadre saillie 1 poste blanc	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
086130LA + (120 x 086091)	2P+T F/B Auto composable blanc 120 colisage chantier + (120 x Cadre saillie 1 poste blanc)	94,2	91,5	91,5	1,0	120,0	120,0
086076L	Double prise 2P+T 2 postes saillie	1,8	1,8	1,8	1,0	2,0	2,0
086127L + 086091	Prise 2P+T 16A 250V composable saillie + Cadre saillie 1 poste blanc	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
2 x 086127L + 086092	2 x Prise 2P+T 16A 250V composable saillie + Cadre saillie 2 postes blanc	1,8	1,8	1,8	1,0	2,0	2,0
3 x 086127L + 086093	3 x Prise 2P+T 16A 250V composable saillie + Cadre saillie 3 postes blanc	2,6	2,5	2,5	1,0	3,0	3,0
ALA3100WH	2P+T eclips standard F/B complet brochable blanc	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
ALA3110WH	2 x 2P+T eclips standard F/B complet brochable blanc	1,8	1,8	1,8	1,0	2,0	2,0
ALB3103WH	2P+T vertical et horizontal saillie complet blanc	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
ALB3100WH	2P+T bornes automatiques complet blanc	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
ALB3100BR	2P+T bornes automatiques complet marron	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
ALB3110WH	Double prise de courant avec terre complet blanc	1,8	1,8	1,8	1,0	2,0	2,0

N°enregistrement : **LGRP-02183-V02.01-FR**

Règles de rédaction : «**PEP-PCR-ed4-EN-2021 09 06**»
Complété par le «**PSR-0005-ed3.1-2023 12 08**»

N° d'habilitation du vérificateur : **VH08**

Information et référentiel : **www.pep-ecopassport.org**

Date d'édition : **03-2026**

Durée de validité : **5 ans**

Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006

Interne ☐ Externe ☒

Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)

Les PEP sont conformes aux normes NF C08-100-1 :2016 et EN 50693 :2019 ou NF E38-500 :2022

Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme

Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux.

Déclarations environnementales de Type III »



Données environnementales selon la norme EN 15804 : 2012 + A2 : 2019